

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
409^{ÈME} RÉUNION
18 DECEMBRE 2013
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.(CDIX)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 409^{ème} réunion tenue le 18 décembre 2013, a suivi une communication du Commissaire à la paix et à la sécurité, ainsi que celle du Représentant permanent du Soudan du Sud auprès de l'UA sur la situation au Soudan du Sud.

Le Conseil a noté avec une profonde préoccupation les combats qui ont éclaté à Juba et dans d'autres parties du Soudan du Sud, suite à des désaccords au sein de la direction du Mouvement pour la libération du peuple soudanais (SPLM) au pouvoir. Le Conseil a également exprimé sa profonde préoccupation face aux graves conséquences humanitaires de cette évolution regrettable sur la population civile, soulignant que les combats ont fait des centaines de morts et provoqué le déplacement de milliers d'autres.

Le Conseil a souligné la nécessité d'une action immédiate et efficace, afin d'éviter que la situation actuelle n'entraîne de graves conséquences pour la sécurité et la stabilité à long terme du Soudan du Sud et des pays voisins, au regard de la situation qui prévaut déjà en République centrafricaine (CAR) et des autres défis à la paix et à la sécurité dans la région.

Le Conseil a souligné, en conséquence, la nécessité pour tous les acteurs sud-soudanais concernés de placer l'intérêt du peuple du Soudan du Sud au-dessus de toute autre considération. Le Conseil a lancé un appel pressant aux dirigeants du Soudan du Sud et à toutes les autres parties prenantes pour qu'ils fassent preuve de la plus grande retenue, s'abstiennent de tout acte et déclaration susceptibles d'exacerber la situation et recherchent des solutions aux problèmes actuels par le dialogue et la réconciliation.

Le Conseil, rappelant les instruments pertinents de l'UA, a souligné le rejet par l'UA de l'usage de la force pour résoudre des différends politiques, ainsi que l'importance cruciale du respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la légalité constitutionnelle.

Le Conseil a noté avec soulagement l'action de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) et d'autres agences humanitaires dont les locaux ont servi de refuge, ainsi que d'autres formes d'assistance apportées aux civils pris dans les combats, tant à Juba que dans d'autres endroits du pays. Le Conseil s'est félicité de l'engagement de la MINUSS à poursuivre ses efforts visant à atténuer la situation, en particulier en ce qui concerne la protection des populations civiles, du personnel des organisations internationales et des membres de la communauté diplomatique affectés par les combats.

Le Conseil a fait sien le communiqué de presse publié par la Présidente de la Commission, le 17 décembre 2013, sur la situation au Soudan du Sud et de la volonté de l'UA à aider à trouver une solution pacifique aux défis à relever. Le Conseil a également pris note avec appréciation des mesures prises par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, pour aider le Soudan du Sud à faire face à ses défis qu'il doit relever en matière de gouvernance et de démocratisation, dans le cadre de son mandat et des efforts visant à aider à construire un Etat viable, en paix avec lui-même et ses voisins. Le Conseil a encouragé le Groupe de haut niveau à poursuivre et à intensifier ces efforts.

Le Conseil a également reconnu les efforts déployés par un certain nombre de parties prenantes régionales et internationales, y compris le Président en exercice de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de l'UA, le Premier ministre

Hailemariam Desalegn d'Ethiopie, le Secrétaire général des Nations unies et les partenaires bilatéraux, en vue de contenir la situation et aider la recherche d'une solution. Le Conseil a appelé à la poursuite d'un engagement international soutenu et coordonné avec tous les acteurs sud-soudanais concernés, en tenant compte en particulier de la gravité de la situation lourde de conséquences.

Le Conseil s'est félicité de l'initiative prise par l'IGAD de dépêcher en urgence une délégation ministérielle à Juba pour contribuer à faire baisser la tension actuelle et aider les parties sud-soudanaises à trouver une solution politique pacifique à la crise. Le Conseil a encouragé le Groupe de mise en œuvre de haut niveau, en consultation avec le Président de l'IGAD, à prendre toutes les initiatives appropriées pour aider à désamorcer la tension actuelle et rechercher des solutions aux problèmes sous-jacents.

Le Conseil a demandé à la Présidente de la Commission de le tenir régulièrement informé de l'évolution de la situation et des efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau et du Président de l'IGAD.

Le Conseil reste saisi de la question et envisage d'examiner la situation en temps utile.